

Informations de base	
2019/2836(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles pour la réalisation de contrôles officiels spécifiques sur les envois de certains animaux et bien originaires de l'Union et qui y sont réexpédiés après avoir été interdits d'entrée par un pays tiers Complétant 2013/0140(COD) Subject 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis		Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
23/09/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)06749	
23/09/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/10/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
03/12/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2836(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué

Modifications et abrogations	Complétant 2013/0140(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/01371

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)06749	23/09/2019	
Document annexé à la procédure	C(2019)8440	20/11/2019	
Document annexé à la procédure	C(2020)8011	16/11/2020	